

Étang de Courcerac



Visorando



Randonnée n°2118410

Une randonnée proposée par Laleveille

Balade sur la commune de Courcerac, boucle au départ de l'aire naturelle et son étang, pour cheminer entre les vignes et emprunter quelques sentiers forestiers.

Durée :	1h35	Difficulté :	Facile
Distance :	5.48km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	7m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	7m	Commune :	Courcerac (17160)
Point haut :	36m		
Point bas :	24m		

Description

Stationner sur le parking ombragé jouxtant le cimetière de Courcerac.

(D/A) Descendre vers l'étang et le contourner par la gauche.

(1) Remonter la prairie vers un chemin calcaire sur la gauche. Une fois sur celui-ci, prendre à droite. Juste après une barrière interdisant la circulation, virer dans le chemin de terre à gauche. Cheminer entre les vignes jusqu'aux bois.

(2) Face au bois, tourner à droite puis emprunter le petit sentier forestier dans l'angle que forme le bois. Juste après avoir traversé une passerelle en bois, au carrefour de 4 sentiers, prendre en face. Le sentier débouche sur une large allée en calcaire.

La prendre à droite.

(3) Ignorer le chemin de droite qui sera celui du retour. Peu après, emprunter un chemin en terre sur la gauche. Lorsque ce chemin forme un "Y", prendre la branche de droite. Contourner la parcelle de vigne en la gardant à main droite.

(4) Un sentier forestier s'enfonce droit dans les bois sur la gauche, l'emprunter. Dès la sortie du couvert des arbres, continuer tout droit entre les rangs de vigne. Rejoindre un chemin agricole et continuer en face. Arrivé sur la petite route, tourner à droite.

(5) Dans le premier virage, emprunter le chemin à droite, sans entrer dans le hameau Les Hubins. Passer sous la ligne électrique et au croisement des chemins blancs, prendre à droite. Atteindre un carrefour à angle droit au niveau des bois.

(6) Tourner à droite pour replonger dans les bois. Rejoindre le carrefour de la boucle passé à l'aller.

(3) Emprunter à gauche le chemin enherbé dans la clairière, juste après avoir franchi un petit pont enjambant le Fossé Branger. Poursuivre en sous-bois, puis rejoindre plus loin l'étang de Courcerac par une ouverture dans la haie entourant l'aire naturelle. Retourner au parking en longeant l'étang **(D/A)**.

Informations pratiques

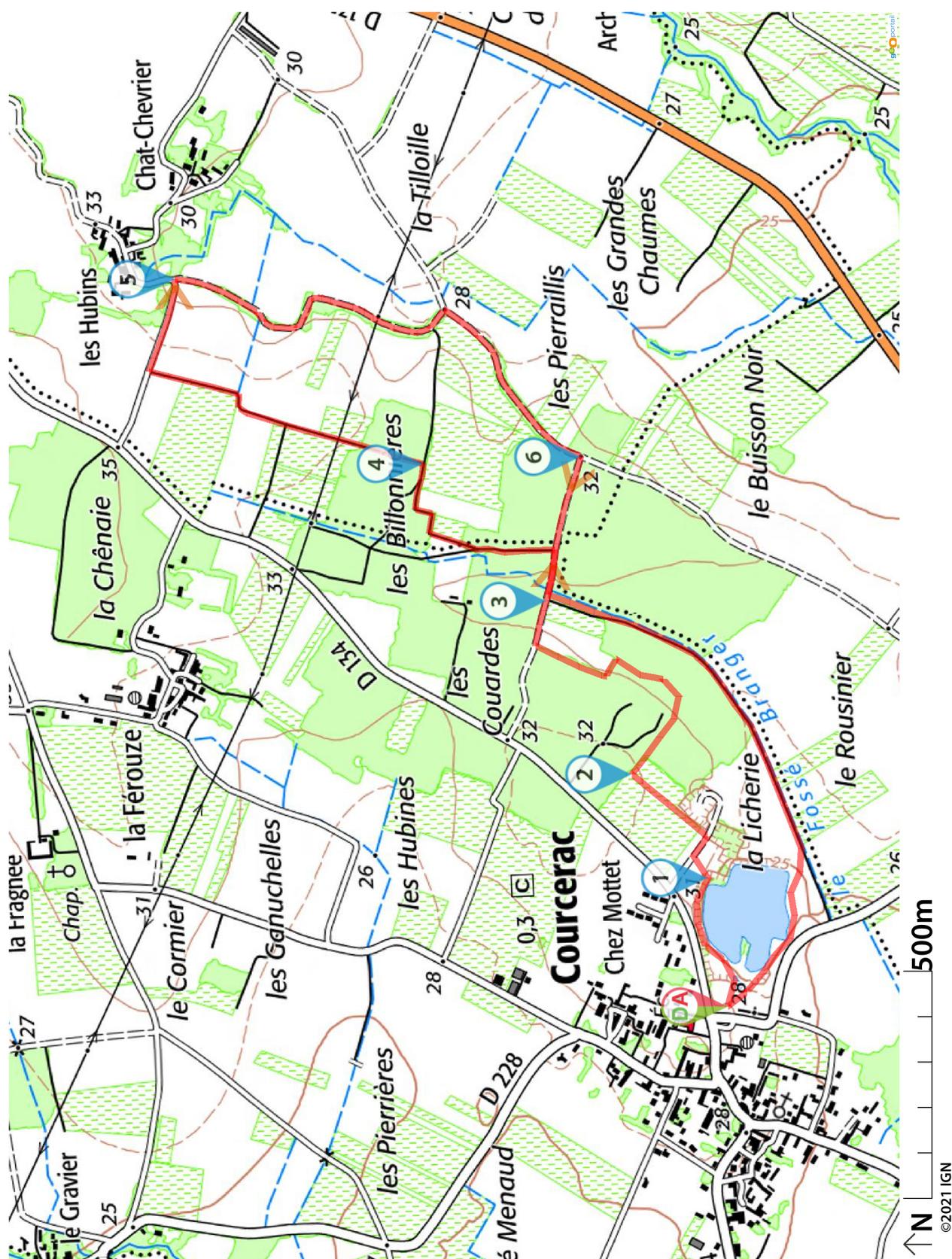
Aucune route passante à longer ou à traverser. Certaines portions du circuit empruntent des chemins agricoles ou des sentiers peu empruntés, donc prévoir des chaussures de marche adaptées.

A proximité

L'aire naturelle aménagée autour de l'étang est un endroit idéal pour un pique-nique champêtre. La pêche est autorisée sur ce plan d'eau classé 2^{ème} catégorie (2 lignes maximum).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-etang-de-courcerac/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.